

**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, session 2026, dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ et STRASBOURG.**

Le recteur du RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ et REIMS, au titre de l'année 2026 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2026, dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ et STRASBOURG :

Monsieur DENOZI Guy, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale, président, Rectorat de l'académie de Nancy Metz, NANCY.

Madame MULLER Laure, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale de classe normale, vice-présidente, Rectorat de l'académie de Nancy Metz, NANCY.

Madame RUP Sandrine, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Lorraine, METZ.

Monsieur CARRE Stéphane, professeur agrégé hors classe, Lycée Polyvalent Jean Auguste Margueritte, VERDUN.

Monsieur LEGRAND Jérôme, professeur certifié et assimilé de classe normale, Lycée général et technologique Arthur Varoquaux, TOMBLAINE.

Madame PERREAU Fanny, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Lycée général et technologique Henri Loritz, NANCY.

Monsieur DJAROUN Djamel, assistant ingénieur, Lycée général Henri Loritz, NANCY.

Madame PATARD Karen, professeure agrégée de classe normale, Lycée général et technologique Arthur Varoquaux, TOMBLAINE.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à NANCY, le

Pierre-François MOURIER

